

Barbastelle d'Europe (illustration de LPO Rhône-Alpes)

L'espèce est présente partout, mais est rare dans le Bassin parisien et sur le pourtour méditerranéen. En période estivale, elle se loge presque toujours contre le bois (écorces d'arbres forestiers) ou dans les bâtiments humains. Elle chasse à la nuit presque noire ; ses territoires de chasse sont les milieux forestiers, les zones humides et les zones agricoles bordées de haies. Elle mange presque uniquement des micros lépidoptères.

La Barbastelle d'Europe a été contactée sur plus de 10 nuits d'inventaire, avec une activité faible à forte sur les lisières de boisements et de haies arborées.

La dispersion moyenne autour des gîtes est d'environ 5 km pour cette espèce. Le premier gîte connu se trouve sur la commune de Saint-Vincent-la-Châtre, au lieu-dit « la Bernadière » avec des effectifs inconnus (DSNE). Ce site est distant d'environ 700 m, les interactions avec la zone de projet semblent donc probables.

Toutefois, le premier site Natura 2000 pour la Barbastelle d'Europe se situe sur la commune de Melle dans la ZSC des Carrières de Loubeau situées à environ 6 km de la zone d'implantation. De ce fait, les interactions entre la zone de projet et le site Natura 2000 semblent peu probables. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Barbastelle de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Minioptère de Schreibers (illustration de Nature Isère)

Cette chauve-souris de taille moyenne est d'affinité méridionale, bien répartie dans le sud de la France. C'est une espèce cavernicole, qui affectionne surtout les grottes naturelles ou les ouvrages d'art. Elle chasse le long des lisières, dans les mosaïques d'habitats et dans les zones éclairées artificiellement. En dehors des zones urbanisées, il apprécie les massifs forestiers, les cultures bocagères, les boisements alluviaux et autres milieux riches en hétérocères. Les populations de cette espèce sont fragiles, notamment en hiver. Il s'agit d'une chauve-souris très sensible au dérangement. De plus, son comportement cavernicole la rend vulnérable de par la destruction ou le comblement des cavités. En France on recense seulement quelques dizaines de cavités renfermant un rassemblement important de Minioptères (Arthur et Lemaire, 2015).

Le Minioptère de Schreibers a été contacté sur 7 nuits avec une activité faible à modérée localement. La dispersion autour des gîtes peut s'élever jusqu'à 35 km. Toutefois, il cible des micro-zones de chasse où les insectes sont abondants. La colonie la plus proche se situe sur la commune de Melle dans les anciennes Carrières de Loubeau (ZSC) à environ 6 km de la zone d'implantation. Le risque étant limité de par son comportement de vol, la population de la ZSC peut fréquenter le site du projet de la Foye, toutefois, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Minioptère de Schreibers de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Grand Murin (illustration de Laurent Arthur)

C'est une des plus grandes chauves-souris d'Europe. Elle est présente partout en France, mais se fait rare en Bretagne, dans le Nord et sur le pourtour méditerranéen où il a subi des extinctions locales. C'est une espèce qui chasse essentiellement dans les milieux forestiers, mais aussi dans les milieux prairiaux. Le Grand Murin installe ses colonies d'estivage dans les combles et leur effectif peut s'élever jusqu'à plus de 1 000 individus.

Son habitat de gîte est absent de l'AEI, et son territoire de chasse est cependant présent (boisements et lisières). Le Grand murin a été contacté sur plus de 10 nuits avec une activité jusqu'à forte à très forte localement (CHI-A et CHI-9).

La dispersion moyenne autour des gîtes estivaux est d'environ 10 km pour cette espèce. Un site de gîte d'été est mentionné par Deux-Sèvres Nature Environnement au sein de l'aire d'étude éloignée sur la commune de Prailles (79) à environ 15 km, et l'espèce est bien notée sédentaire sur la FSD de la ZSC de la Vallée de la Boutonne. Toutefois, ces zonages s'étendent bien au-delà de l'aire d'étude éloignée. Ainsi, les interactions avec la zone de projet semblent peu probables. L'espèce est également notée en hibernation et en transit sur la ZSC des carrières de Loubeau sur la commune de Melle à environ 6 km de la zone d'implantation. Néanmoins, les distances de dispersion relatives à ces périodes du cycle biologique des Chiroptères sont relativement faibles (de l'ordre de 1 à 2 km). Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Grand Murin de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Murin de Bechstein (illustration de Laurent Arthur)

Cette espèce est considérée comme typiquement forestière. Il gîte dans des cavités arboricoles et chasse en forêt où il affectionne les peuplements denses de chênes ou de hêtres. C'est une espèce très sédentaire.

Le Murin de Bechstein a été contacté lors de 4 nuits d'inventaire, avec une activité modérée. L'espèce fréquente potentiellement des gîtes arboricoles présents dans le bois de Benon au nord du site d'implantation. Le domaine vital moyen d'une colonie varie entre 70 et 300 ha où les individus chassent jusqu'à quelques dizaines voire centaines de mètres du gîte. Aucune donnée concernant la présence de colonies n'est mentionnée dans l'aire d'étude éloignée. Cependant, l'espèce est bien notée sédentaire sur la FSD de la ZSC de la Vallée de la Boutonne, toutefois, ces zonages s'étendent bien au-delà de l'aire d'étude éloignée. L'espèce est également notée en transit au niveau des Carrières de Loubeau sur la commune de Melle (environ 6 km de la zone d'implantation). Néanmoins, les distances de dispersion relatives à cette espèce sont très faibles (quelques centaines de mètres). De ce fait, les interactions entre la zone de projet et le site Natura 2000 semblent peu probables. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Murin de Bechstein de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Murin à oreilles échanrées (illustration de NCA)

Il est présent partout en France, mais est plus abondant dans le Centre et l'Ouest. Il chasse dans les milieux boisés (feuillus ou mixtes), les jardins, les vergers et les étables où il capture ses proies favorites, les mouches domestiques et les araignées. C'est une espèce anthropophile qui regroupe souvent ses colonies avec celles du Grand Rhinolophe. Son habitat de chasse est présent localement sur la zone, toutefois, son habitat de gîte semble restreint (villages environnants).

Le Murin à oreilles échanrées a été contacté sur 5 nuits avec une activité faible à forte localement.

La dispersion moyenne autour des gîtes estivaux est d'environ 6 km pour cette espèce. Un site de gîte d'estivage est mentionné par Deux-Sèvres Nature Environnement au sein de l'aire d'étude rapprochée (Saint-Martin-lès-Melle) et l'espèce est bien notée sédentaire sur la FSD de la ZSC de la Vallée de la Boutonne. Il est également noté en transit sur les Carrières de Loubeau à environ 6 km de la zone d'implantation. Néanmoins, les distances de dispersion pendant cette période du cycle biologique des Chiroptères sont assez restreintes (de l'ordre de 1 à 2 km). Les interactions avec la zone de projet semblent donc peu probables. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Murin à oreilles échanrées de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

- AUTRE FAUNE D'INTERET COMMUNAUTAIRE (REPTILES, AMPHIBIENS, MAMMIFERES, ENTOMOFAUNE)

Lucane cerf-Volant (illustration de NCA)

Le Lucane cerf-volant est commun sur l'ensemble du territoire français sauf dans le nord-est où il est quasiment absent. Les mâles sont souvent observés au crépuscule en vol pendant leur période de reproduction (juin à août), à la recherche de femelles. Se nourrissant de coulées de sève, l'espèce est inféodée aux boisements. Il préfère les chênaies et les châtaigneraies, mais peut se rencontrer chez d'autres feuillus. Les larves sont saproxylophages et se nourrissent de bois mort aidant ainsi à la décomposition.

Ses habitats de prédilection sont présents sur la zone, notamment au niveau des boisements et des haies arborées avec des individus âgés. Les ZSC les plus proches de la zone du projet dont le Lucane cerf-volant est à l'origine de leur désignation correspondent à la Vallée de la Boutonne et aux Chaumes d'Avon, situées respectivement à 9,7 km et 13,7 km de la zone d'implantation. Ainsi, compte-tenu de ces distances, les interactions entre cette dernière et les sites Natura 2000 les plus proches semblent peu probables. Le projet n'est donc pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Lucane cerf-volant de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Grand Capricorne (illustration de NCA)

Espèce de coléoptère xylophage longicorne dont la larve consomme le bois vivant des chênes, généralement sénescents. Elle attaque les diverses espèces de chênes (chênes vert, pubescent, sessile, pédonculé...), au niveau du tronc et des grosses branches (diamètre > 20 cm). Adultes observables principalement de fin juin à fin août. L'adulte est cependant présent en loge dès l'hiver précédent son émergence et peut se trouver en coupant du bois. Les débris (macro-restes) de cette espèce à proximité des arbres-hôtes restent identifiables, quelle que soit la saison. Ses habitats de prédilection sont présents sur la zone, notamment au niveau des haies arborées avec des individus âgés de Chênes pédonculés (*Quercus robur*) notamment. De nombreux trous de sorties ont pu être observés lors des différentes campagnes d'inventaires.

Les ZSC les plus proches de la zone du projet dont le Grand Capricorne est à l'origine de leur désignation correspondent à la Vallée de la Boutonne et aux Chaumes d'Avon, situées respectivement à 9,7 km et 13,7 km de la zone d'implantation. Ainsi, compte-tenu de ces distances, les interactions entre cette dernière et les sites Natura 2000 les plus proches semblent peu probables. Le projet n'est donc pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Grand Capricorne de la ZSC.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

- AVIFAUNE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Aigle botté

L'Aigle botté est le plus petit aigle présent en France. L'espèce requiert de grands arbres pour nicher. En Poitou-Charentes quelques couples isolés sont présents en période de nidification sans preuve de reproduction. Plus à l'est se trouvent des populations nicheuses, comme dans le département du Loiret qui comprend l'une des plus importantes de la partie nord de la France (ISSA N. & MULLER Y., 2015).

Au cours des inventaires aucun individu n'a été observé, il est toutefois mentionné en migration dans la ZPS Plaine de Mothe-Saint-Héray-Lézay. Les espaces ouverts présent au sein de l'aire d'étude immédiate lui sont favorables pour la recherche alimentaire.

Compte tenu que le risque de collision du parc éolien de la Foye a été considéré comme « faible », que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en alimentation ou en migration, et au regard des habitats présents sur l'AEI qui réduisent l'intérêt de l'espèce pour ce site, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de l'Aigle botté des ZPS.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Balbusard pêcheur

Le Balbusard pêcheur est un rapace diurne qui se nourrit exclusivement de poissons, et ce, dans divers milieux humides : eaux courantes ou dormantes, douces ou salées (INPN). En période de reproduction, il cherche de grands massifs forestiers comprenant des peuplements de vieux pins en évitant tout au plus la proximité avec l'homme. En Poitou-Charentes, le Balbusard n'est pas nicheur, il est essentiellement observé lors de la dispersion des jeunes, des migrations et en période d'hivernage. Sa voie de migration ne semble pas liée aux cours d'eau, aux lacs ou à la côte, toutefois il s'y arrête de manière systématique pour se nourrir.

Sur l'aire d'étude immédiate, aucun point d'eau n'est susceptible d'attirer le Balbusard, et au cours de l'étude aucun individu n'a été observé en survol de la zone. Toutefois, au sein de l'aire d'étude éloignée (20 km), se trouvent de nombreux milieux humides (vallée de la Boutonne et marais associés, etc.) et l'espèce est observée en période de migration dans la ZPS Plaine de La Mothe-Saint-Héray-Lézay.

Compte tenu que le risque de collision du parc éolien de la Foye a été considéré comme « faible », que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en dispersion ou en migration, et au regard des habitats présents sur l'AEI qui réduisent l'intérêt de l'espèce pour ce site, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Balbusard pêcheur des ZPS.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Bondrée apivore (illustration de NCA)



Lors de la reproduction, la Bondrée apivore occupe des terrains découverts et se nourrit dans la proximité des forêts où elle construit le nid. Elle fréquente les zones boisées de feuillus et de pins, les vieilles futaies entrecoupées de clairières. Son domaine s'étend également aux campagnes et aux friches peu occupées par l'Homme. La recherche essentielle de couvains d'hyménoptères lui fait préférer les sous-bois clairsemés où la couche herbeuse est peu développée.

Les Bondrées apivores reviennent au milieu du printemps et commencent à construire le nid au même endroit que l'année précédente.

La Bondrée apivore n'a pas été contactée sur la zone de projet. Elle est toutefois mentionnée en période de reproduction au sein de l'aire d'étude éloignée dans les deux ZPS (Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lézay et Plaine de Niort Sud-Est). Les effectifs variant de 1 à 8 couples maximum sont observés dans la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lézay. Les FSD n'évaluent pas l'intérêt des sites Natura 2000 pour cette espèce, elles considèrent par ailleurs en général que les populations ne sont pas significatives.

Compte tenu que le risque de collision du parc éolien de la Foye a été considéré comme « faible » à « modéré », que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en alimentation ou en migration, et au regard des habitats présents sur l'AEI qui réduisent l'intérêt de l'espèce pour ce site, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de la Bondrée apivore des ZPS.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Busard cendré (illustration de NCA)



Le plus petit des busards européens, le Busard cendré est une espèce strictement migratrice. Il peut être observé dès la dernière semaine de mars avec les premiers nicheurs qui se cantonnent dès la première quinzaine d'avril, la migration pré-nuptiale se poursuivant jusqu'à mai. La migration post-nuptiale se déroule entre le 15 août et le début septembre avec des observations tardives jusqu'à novembre.

Le Busard cendré n'a pas d'habitat-type. On le retrouve dans une grande variété de milieux ouverts comme historiquement des landes, marais et prairies hygrophiles. Aujourd'hui la grande majorité des nids en France sont localisés dans les cultures céréalières (70-80% dans blés et orges ; THIOLLAY & BRETAGNOLLE, 2004), moins fréquemment dans les prairies de fauche, friches et les garrigues basses.

Le Busard cendré est mentionné nicheur et migrateur à environ 5 km du site (ZPS Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lézay avec 10 à 40 couples recensés). Au cours des inventaires, plusieurs individus ont été observés en alimentation, cependant aucun comportement n'a permis d'identifier une reproduction certaine. La zone favorable à la reproduction de cette espèce se trouve sur l'ensemble de l'aire d'étude immédiate (milieux ouverts).

L'espèce est connue nicheuse dans l'ensemble des ZPS avec jusqu'à 80 couples dans la Plaine de Niort Sud-Est. La FSD de cette ZPS évalue l'intérêt du site Natura 2000 comme « bonne » pour cette espèce.

Compte tenu que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en recherche alimentaire ou en migration, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard cendré du site Natura 2000.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Busard des roseaux (illustration de NCA)



Plus grand Busard des quatre espèces européennes, le Busard des Roseaux est également le plus rapide. Il niche dans les roselières des marais, parfois en prairies, friches, marais ou bordures de lacs et grands cours d'eau. C'est une espèce de plaine qui évite les zones forestières et montagneuses. L'espèce se nourrit essentiellement d'animaux terrestres et aquatiques tels que de petits rongeurs ou oiseaux. Le Busard des Roseaux est sociable et peut former des dortoirs.

L'espèce est essentiellement migratrice au sein de l'aire d'étude éloignée avec quelques rares cas de nidification à 10 km (GODS, 2019).

L'espèce n'a pas été contactée au cours des inventaires. Toutefois, il est mentionné en hivernage et en reproduction dans la ZPS Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lézay, et sédentaire dans la ZPS Plaine de Niort Sud-Est (jusqu'à 10 couples mentionnés dans la FSD). La FSD de cette dernière ZPS évalue l'intérêt du site Natura 2000 pour cette espèce comme « bon ».

Compte tenu que le risque de collision du parc éolien de la Foye a été considéré comme « faible », que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en dispersion ou migration, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard des roseaux du site Natura 2000.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Busard Saint-Martin (illustration de NCA)



Le Busard Saint-Martin nicheur et sédentaire, il est le plus commun de la région. Il niche dans une grande variété d'habitats : cultures, coupes forestières, zones côtières sablonneuses, steppes. Il vit dans les landes semi-montagneuses, avec une végétation arbustive, sur les coteaux avec des prairies, fuyant les forêts, préférant les versants nord et nord-est, mais nichant sur ceux orientés au sud ou au sud-ouest. L'espèce a tendance à se regrouper en petites colonies, et occupe en principe le même territoire d'une année sur l'autre.

Toute l'année des individus ont été observés en alimentation au sein de l'aire d'étude immédiate, toutefois aucun indice de nidification n'a été noté.

Le Busard Saint-Martin est mentionné comme sédentaire sur les ZPS aux alentours avec jusqu'à 30 couples mentionnés sur la ZPS Plaine de Niort Sud-Est.

Compte tenu que le risque de collision du parc éolien de la Foye a été considéré comme « faible », que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en dispersion ou alimentation, et eu égard à la densité de la population des ZPS, les interactions entre les sites Natura 2000 et la zone de projet semblent peu probables. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Busard Saint-Martin des ZPS.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Circaète Jean-le-Blanc (illustration de NCA)



Le Circaète Jean-le-Blanc fréquente les zones semi-désertiques, les sols couverts de broussailles alternant avec les pierrailles, les paysages de garrigue et de maquis. Il peut également vivre en moyenne montagne ou dans les milieux de *bocage* très ouvert : tout dépend de la richesse du milieu en serpents, paramètre essentiel qui conditionne sa présence.

Les couples reviennent sur les mêmes sites de reproduction. En principe, le même nid est reconstruit peu de temps après leur retour de migration.

Aucun individu n'a été observé sur l'aire d'étude immédiate. Toutefois, deux individus sont mentionnés en reproduction dans la ZPS de la Plaine de Niort Sud-Est et deux individus en migration dans la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lézay.

Compte tenu que le risque de collision du parc éolien de la Foye a été considéré comme « très faible » (migration), que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en dispersion ou en migration, que les habitats de l'AEI sont peu favorables pour sa ressource alimentaire (reptiles), les interactions entre la ZPS et la zone de projet restent peu probables, par conséquent celui-ci n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Circaète Jean-le-Blanc des sites Natura 2000.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Elanion blanc (illustration de NCA)



L'Elanion blanc fréquente les milieux ouverts, les plaines cultivées parsemées de bosquets, haies et boisements, alternées de jachères et prairies. Il niche dans un arbre, isolé ou dans une haie à condition que des perchoirs soient présents pour lui servir de poste de chasse. Son régime alimentaire est dominé par le Campagnol des champs. En plus des micromammifères, l'Elanion blanc se nourrit d'oiseaux et de gros insectes selon les disponibilités saisonnières. Très erratique, l'espèce est contactée chaque année en toute saison dans le pays. L'erraticisme chez cette espèce semble être concentré sur les mois d'avril et, mai, en dehors de la période

de reproduction. La majorité de la population nicheuse du Sud-Ouest est sédentaire et semble y passer l'hiver. Cette espèce se cantonne dès la fin de l'hiver, bien que l'espèce soit quasi-sédentaire sur tout le territoire français. Le domaine vital a été estimé en Aquitaine entre 900 et 1 800 ha par couple, cette estimation englobant une surface importante défavorable et inexploitée (maïs). Dans un habitat plus riche en ressources alimentaires, la taille de ce domaine vital peut donc diminuer.

L'espèce n'a pas été observée au cours des inventaires. Le GODS mentionne un minimum de 8 couples s'étant reproduit à l'est du projet de la Foye au sein des ZPS de l'aire d'étude éloignée en 2019 (mentionné dans les FSD également).

Compte tenu que le risque de collision du parc éolien de la Foye a été considéré comme « faible », que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en alimentation ou en migration, et au regard des habitats présents sur l'AEI qui réduisent l'intérêt de l'espèce pour ce site, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de l'Elanion blanc des ZPS.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Milan noir (illustration de NCA)



Le Milan noir peut être observé dans de nombreux types d'habitats. Néanmoins, sa préférence va aux vallées de montagnes et aux terrains bas. Le site choisi doit tenir compte de deux impératifs : premièrement, la présence de grands arbres ou d'escarpements rocheux favorables à la nidification ; deuxièmement la proximité de cours d'eau, de lacs ou d'étangs qui sont nécessaires à son approvisionnement et à son alimentation. Le Milan noir peut également stationner en bordure des villes.

L'espèce est de retour de son site hivernal au sud du Sahara à la mi-mars. Elle ne reste en France que durant sa phase de reproduction, soit environ 4 mois.

Des Milans noirs ont ponctuellement été observés sur l'AEI entre mars et avril. Aucun indice de nidification proche n'a été noté.

L'espèce est mentionnée en période de migration (jusqu'à 50 individus) et de reproduction (1 à 3 couples) sur la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay et en reproduction (10 à 30 individus) sur la ZPS de la Plaine de Niort Sud-Est. Les FSD n'évaluent pas l'intérêt des sites Natura 2000 pour cette espèce.

Compte tenu que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en recherche alimentaire ou en migration, et eu égard à l'état de la population des ZPS, les interactions entre les sites Natura 2000 et la zone de projet semblent très ponctuelles. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Milan noir de la ZPS.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Milan royal (illustration de NCA)



Le Milan royal se reproduit essentiellement dans les milieux ouverts de zones d'élevages extensifs et polycultures où les surfaces enherbées dominent. L'espèce ne fréquente pas les massifs forestiers trop proches, milieu ne correspondant pas à son mode d'alimentation : en repérant ses proies en cerclant haut dans le ciel ou volant à faible hauteur, à l'affût posé dans des prairies, etc. Espèce opportuniste, son régime est très varié.

Le Milan royal est migrateur strict dans la région de Poitou-Charentes où il ne se reproduit pas. En période internuptiale, il fréquente de nombreux types d'habitats en recherche de nourriture.

Un seul individu a été contacté sur la zone de projet en octobre 2019, toutefois il est mentionné en période d'hivernage et de migration dans les ZPS alentours. Jusqu'à 5 individus ont été mentionnés en hivernage sur la ZPS de la Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay.

Les FSD de ces deux ZPS ne donnent pas d'indication sur l'évaluation de l'intérêt du site Natura 2000 pour cette espèce.

Compte tenu que les individus susceptibles de fréquenter le site sont essentiellement des individus en migration, que cette fréquentation demeure extrêmement ponctuelle, l'espèce n'étant contactée qu'au sein de l'aire d'étude éloignée, le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation du Milan royal des sites Natura 2000.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.

Engoulevent d'Europe

L'Engoulevent d'Europe est un migrateur strict, il n'est présent sur le territoire uniquement d'avril à septembre et passe ses journées d'hiver en Afrique. C'est une espèce nocturne qui se nourrit exclusivement d'insectes (papillons et coléoptères). Il fréquente les landes, garrigues, friches, lisières, régénérations forestières et forêts très ouvertes. Il apprécie des sols à végétation basse et clairsemée. Son chant est semblable à celui d'un moteur.

L'espèce a été contactée lors d'un inventaire nocturne (spécifiques aux Chiroptères). Les individus ont été entendus au sein du Bois de la Foye, boisement limitrophe à la zone d'implantation. Nature 79 et le GODS mentionnent également des données relatives à la nidification au sein de l'aire d'étude éloignée.

L'Engoulevent d'Europe est mentionné comme espèce à l'origine de la désignation de la ZPS Plaine de la Mothe-Saint-Héray-Lezay dans la FSD (5 à 10 couples en période de reproduction). Aucune donnée concernant l'intérêt du site pour l'espèce n'est communiquée dans la FSD.

Le territoire d'un chanteur ou d'un couple est de minimum 1,5 ha, à partir de 3,2 ha il peut y avoir le territoire d'un autre couple qui le recoupe (GEROUDET, 1980). On peut ainsi considérer que la population nicheuse sur la zone de projet est déconnectée de la population des ZPS, distantes de moins 4,8 km. Par conséquent, on peut considérer que le projet n'est pas susceptible de remettre en cause les objectifs de conservation de l'Engoulevent d'Europe des sites Natura 2000.

Aucune incidence significative sur le réseau Natura 2000 n'est retenue pour cette espèce.